

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Propriétaire

ANNONCES. Edition Semi-Quotidienne, première feuille, 50 c. par semaine...

PREMIER ABONNEMENT. Edition Quotidienne, 12 mois, \$3.00. Edition Hebdomadaire, 12 mois, \$1.00.

Feuilleton du "Constitutionnel"

LA LOUVE

DEUXIEME PARTIE.

LA SORCIERE

LA COURTE-PAILLE

—Non, répondit Magloire avec humeur. Raoul s'avança vers la louve. Sa figure toute jeune, aux traits délicats et fins, était en feu; ses magnifiques cheveux blonds tombaient épars sur le drap trop noir de son pourpoint; son seutre n'avait plus de forme, et ses chaussures étaient si bien couvertes de poussière, qu'on n'en aurait point su dire la couleur.

quitté la ville aussi parce que vous n'aviez plus de crédit chez nous. —Miserable fit Raoul. —Juste! misère est le mot! —J'ai quitté la ville, parce que Céleste est toute ma famille, tout mon espoir; parce que je ne voyais plus Céleste à sa fenêtre; parce que je savais que Céleste habitait le manoir de Rohan Polduc avec les demoiselles Foydoux.

COMMERCE

Table of market prices for various goods like flour, oil, and meat. Columns include item name, unit, and price.

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

Detailed market price table for Montreal, listing items like butter, cheese, and various meats with their respective prices.

Grande Victoire



No. 194 Rue Notre Dame TROIS-RIVIERES.

R. M. WANZER & CO. Ont découvert la manière de faire fonctionner leur Machine à Coudre. Sans qu'elle ne produise aucun bruit.

U. P. BUREAU & CIE, AGENTS

COUVENT DE VILLA MARIA, 10 Juin 1880. Messieurs, —Nous avons reçu votre lettre ce matin, et nous sommes heureux d'y répondre sans délai. Nous avons eu beaucoup d'occasions de juger des machines à coudre de différentes fabriques, et sans vouloir décourager aucun autre fabricant...

Chemin de Fer de Q. M. O. & O.

Table of train schedules and fares for the Quebec, Montreal, Ottawa & Ontario Railway. Includes departure and arrival times for various routes.

Bureau General, 13 Places d'Armes.

BUREAU DES DILLETS: 13 PLACES D'ARMES, MONTREAL. 202 RUE ST. JACQUES, QUÉBEC. OPPOSITE ST. LOUIS HOTEL, QUÉBEC. OPPOSITE RUSSELL HOUSE, OTTAWA.

ANNONCES

EPICERIES. JAMES SHORTIS & CIE. (Ancien poste de A. S. Hart Ecr.). NO. 32 RUDUPLATON. M. James Shortis, qui a été connu de tout le public de Trois-Rivières...

HOTEL ST. JAMES



(Ci-devant HOTEL FARMER.) La société connue sous le nom de JOS. RIENDEAU & CIE. a l'honneur d'informer le public que le magnifique Hôtel connu sous le nom de ST. JAMES HOTEL...

LE COURRIER DES ETATS-UNIS. QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE. ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-AMERICAINES. 52me Année.

ON DEMANDE

Immédiatement à ce bureau un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire, comme apprend imprimeur.

LE CONSTITUTIONNEL



TROIS-RIVIÈRES, 2 JUIN 1882

CAMELEON.

Toutes les personnes qui lisent les organes du parti libéral viendront avec nous qu'il est fort difficile de suivre nos adversaires pas à pas.

En effet, prennent-ils une position dont nous faisons voir les faux côtés, que de suite, ils nous échappent par la tangente et vont battre le pavé dans un autre milieu.

Notre dernier article a dû édifier le lecteur sur ce point, quand nous avons mis M. Blake, le chef des libéraux de toute la Puissance, en contradiction avec lui-même. Protectionniste au début de son manifeste, il se pose, par ses déductions, libre-échangiste à la fin.

Chose singulière, et qui prouve, une fois de plus, que nos adversaires ne sauront jamais s'entendre et qu'ils ne sont pas sincères, c'est que tous les candidats libéraux de la province se posent comme libres-échangistes, dans la campagne actuelle, et font une guerre à mort à la protection.

Une telle contradiction est facile à expliquer, quand l'on connaît quels personnages nous avons à combattre.

Mais le tarif protecteur n'est pas le seul champ où manœuvrent les libéraux; ils ont de plus la French Domination qui fait pousser à Free Press, d'Ottawa, de véritables cris de paon.

Voyons donc un peu ce qu'on entend par cette French Domination. Naguères, en 1878, sous le régime despotique de M. MacKenzie, il n'y avait qu'un cri par tout le pays: La Province de Québec est sacrifiée. La note musicale a changé maintenant, et chacun crie: La Province d'Ontario est sacrifiée.

Nous croyons que dans un cas comme dans l'autre, l'on se trompe. Il nous était facile en 1878 de faire du capital politique avec cette question; mais nous ne sommes pas de ces gens qui cherchent à soulever le préjugé, nous laissons cette besogne à nos adversaires qui ne cherchent qu'une nourriture aussi malsaine.

Pour nous, notre programme est assez fort par lui-même, il renferme dans ses flancs des éléments assez vigoureux, assez vivifiants pour nous assurer la victoire.

Dans la province d'Ontario, les libéraux tiennent à peu près ce langage: Vous êtes trahis par Sir John qui vous enlève tout votre prestige et ne travaille que dans les intérêts de la province de Québec. La prépondérance que vous aviez est disparue et maintenant vous serez obligés de subir le joug des canadiens-français (French Domination).

Quel langage tient-on aux électeurs de la province de Québec? Il est curieux de mettre ce langage en regard avec celui qui tient nos adversaires à Ontario.

La province de Québec est sacrifiée, dit-on, le gouvernement qui préside aux destinées du pays nous conduit à la ruine. Si l'on nous retranche les taxes sur le café, le thé etc, c'est pour mieux nous taxer plus tard. Voyez Ontario, tout prospère, et Sir John n'a de sollicitudes que pour cette province.

On fait la comédie orphelin sur ce qui se passe à Ontario, et pour prouver nous rappellerons les paroles de M. Laurier en Chambre lors du discours de M. Tassé sur cette prétendue French Domination. M. Laurier, se levant, pour répondre au député d'Ottawa, débutait par ces mots: "Je ne sais si le Globe a tenu le langage que lui prête le préopinant.....(rires dans toute la Chambre.)

Ce début valut à M. Laurier la verte leçon qui suit et que nous empruntons au Mail. "Lorsque M. Laurier a affirmé qu'il ne savait pas que la presse d'Ontario eût soulevé le cri de la Domination Française, il a étalé de la façon la plus évidente l'ignorance qui prévaut parmi les rouges au sujet des courants d'opinion existant dans leur propre parti, ou bien il s'est rendu coupable de quelque chose qui ressemble fort à une prévarication.

M. Laurier lit-il le Globe? si oui, son ignorance relativement à la French Domination peut à peine paraître croyable."

Le parti grit a toujours suivi une ligne de conduite qui doit être condamnée par tout véritable patriote. Pour arriver au pouvoir, rien ne l'arrête; il provoquera une lutte entre les provinces, sèmera la discorde parmi les différentes nationalités et encouragera même une guerre civile, s'il espère que les résultats de cette lutte entre les différents éléments de notre population lui seront favorables. Ce n'est pas la première fois que l'on entend ce cri de "French Domination!" Le parti grit qui n'a aucun sentiment de patriotisme, a déjà poussé ce cri dans le Haut-Canada, et personne n'est étonné de le voir essayer de nouveau de soulever les préjugés de la population anglaise contre ses concitoyens d'origine étrangère. Depuis plusieurs mois le Globe et ses satellites ont lancé l'injure à l'adresse des Canadiens Français, et les orateurs populaires du parti n'ont cessé de répéter sur tous les tons: "A bas les Canadiens-Français."

Ce témoignage est d'autant plus important que le Mail est publié dans la province d'Ontario et qu'il a tout intérêt à prendre parti contre nous et à prouver que les canadiens-français ne dominent pas à Ottawa.

Nous citerons en terminant, le Citizen, d'Ottawa, qui appartient également à la province d'Ontario et qui fait justice de cette prétendue French Domination, ce sera le mot de la fin:

Le parti grit a toujours suivi une ligne de conduite qui doit être condamnée par tout véritable patriote. Pour arriver au pouvoir, rien ne l'arrête; il provoquera une lutte entre les provinces, sèmera la discorde parmi les différentes nationalités et encouragera même une guerre civile, s'il espère que les résultats de cette lutte entre les différents éléments de notre population lui seront favorables. Ce n'est pas la première fois que l'on entend ce cri de "French Domination!" Le parti grit qui n'a aucun sentiment de patriotisme, a déjà poussé ce cri dans le Haut-Canada, et personne n'est étonné de le voir essayer de nouveau de soulever les préjugés de la population anglaise contre ses concitoyens d'origine étrangère. Depuis plusieurs mois le Globe et ses satellites ont lancé l'injure à l'adresse des Canadiens Français, et les orateurs populaires du parti n'ont cessé de répéter sur tous les tons: "A bas les Canadiens-Français."

Nous recevons les meilleures nouvelles du comté de Champlain. La candidature de M. Massicotte prend de la consistance tous les jours, parce que les électeurs de cette division comprennent que le succès du candidat que nous patronons est le gage le plus certain de protection pour l'avenir.

Comme nous le disions l'autre jour, M. Massicotte, il est vrai, n'a pas de passé politique, c'est-à-dire, pour rendre toute notre pensée, qu'il n'a pas de carrière parlementaire à expliquer; mais il a pour lui l'attachement fidèle qu'il a toujours porté au parti conservateur et une foi sans bornes aux capacités des hommes qui sont au pouvoir.

Indépendant de fortune, plus que tout autre, M. Massicotte sera en mesure de travailler d'une manière efficace pour son comté. Les électeurs, en l'acclamant, sont certains d'avance que l'élu ne travaillera pas à se caser quelque part, dans une sinécure, mais que tous ses instants seront consacrés à promouvoir les intérêts du pays en général et du comté de Champlain en particulier.

Nous le disions dans un dernier numéro et nous le répétons: "Personne n'est prophète dans son pays!" Faisant exception à la règle commune, M. Massicotte pour bien des années, espérons-le, sera élu à une immense majorité.

En agissant ainsi, les électeurs du comté de Champlain feront preuve d'intelligence et s'assureront la prospérité dans l'avenir.

Car, après tout, quel a été jus-

qu'à ce jour leur meilleur ami? Nous le demandons avec instance aux contribuables de Ste. Geneviève, par exemple. N'est-ce pas grâce aux efforts de M. Massicotte que le comté doit d'avoir aujourd'hui un corps de musique qui fait l'envie des comtés voisins?

N'est-ce pas également à M. Massicotte que cette même paroisse a vu la construction d'un pont magnifique dont tout le comté bénéficie?

N'est-ce pas encore à M. Massicotte que la paroisse de Ste. Geneviève doit la construction d'un magnifique aqueduc qui est appelé à rendre des services signalés et qui est la sauvegarde de la propriété en cas d'incendie?

Notre ami, M. Massicotte, est magistrat, et personne jusqu'à ce jour n'a eu à se plaindre de ses décisions. Les condamnés même, ont toujours reçu sentences de sa part, non pas avec reconnaissance, mais sans murmurer, car ils avaient la conviction que ces sentences étaient justes et dictées par le sentiment du devoir.

Ainsi donc, nous croyons avoir démontré que M. Massicotte est en tous points qualifié pour représenter dignement le Comté de Champlain, et nous avons trop de confiance dans le bon sens de la population de ce comté pour croire, un seul instant, qu'elle n'élira pas son bienfaiteur à une immense majorité.

N'est-ce pas son intérêt, du reste? Simple citoyen de son comté, M. Massicotte a trouvé le moyen de se rendre utile et de doter ses concitoyens d'améliorations importantes. Quels seront dans l'avenir, les travaux, les améliorations, dont se rendra capable notre ami, quand, député à la chambre des Communes, il aura le droit de demander, et surtout d'obtenir?

Il est donc démontré, il est de toute évidence que les électeurs du comté de Champlain ne comprendraient pas leurs véritables intérêts s'ils repoussaient la candidature de M. Massicotte, qui réunit—nous venons de le démontrer—tous les titres qui constituent un bon député!

Le Barreau de Trois-Rivières. Nous sommes un peu en retard avec le barreau de Trois-Rivières, mais, comme nous le disions dans une petite note locale, mercredi, le manque d'espace seul nous a empêché de remplir ce que nous considérons un devoir.

Après un ajournement d'un mois, les élections du Barreau ont eu lieu enfin et ont donné le résultat suivant: Bâtonnier. Hon. H. G. Malhiot, réélu. Syndic: M. N. L. Denoncourt. Trésorier: M. J. F. V. Bureau. Secrétaire: M. J. A. Grenier. Membres du conseil: MM. J. B. L. Hould, J. M. Desilets et Elz. Gérin.

Les défenseurs de la veuve et de l'orphelin—termes consacrés—ne laissent jamais passer les élections du Barreau sans chômez cette fête d'une manière solennelle.

"A tout seigneur, tout honneur" et le seigneur du jour, c'était M. J. F. V. Bureau. Avec une courtoisie que nous voudrions voir répéter plus souvent, M. Bureau avait invité les membres de la presse de cette ville—ce qui nous permettra de donner un compte-rendu complet—à un magnifique goûter qui a eu lieu à trois heures de l'après-midi.

Etaient au nombre des invités: Hon A Turcotte, Hon H G Malhiot, MM J N Bureau, J B Boudreault, C Dumoulin, Sheriff, L N Denoncourt, A L Desaulniers, Elz. Gérin, A E Gervais, P E Panneçon, L D Paquin, J B O Dumont, M Honan, J B L Hould, S J Remington, F X Guillet, Dép Prototaire; S L de Lottinville, N Martel, F Turcotte, J M Desilets, J M Mc-

Dougall, Jos Harnois, N Duplessis, Jos E Genest, N Grenier. Jos Grenier, N Marchand, organiste, J Shortis, A Tessier, P Prince, G Suite A L Desaulniers, B Guillet et E Boisvert.

La presse était représentée par M Ed. Aubé, de La Concorde, et M Edm. Rousseau, du Constitutionnel. Quand on connaît M J F V Bureau et la manière dont il fait les choses, inutile de dire que la table était richement garnie de mets et de liqueurs de tous choix.

Est-il possible que des avocats se réunissent pour chômez leur fête sans faire de discours? Ce serait un comble. Il y a eu donc des discours et—ce qui est rare—de bons discours.

M. Bureau, notre amphytrion, proposa d'abord la santé du syndic, M. Denoncourt, le bâtonnier étant absent dans le moment.

M. Denoncourt n'est jamais pris au dépourvu, sut trouver des paroles aimables à l'adresse de ses confrères et proposa la santé du trésorier, M. Bureau. Pas n'est besoin de dire que cette santé nous a valu un charmant petit discours.

Vint ensuite la santé du Barreau à laquelle M. J. M. McDougall a répondu avec esprit et à propos. Santé des étudiants ensuite, M. Boisvert étant chargé par ses confrères d'y répondre.

M. Bureau, dans des termes bien sentis, proposa la santé de la presse, qui fut bue avec enthousiasme et à laquelle répondirent MM. Ed. Aubé et Edm. Rousseau.

Nos amis étaient au moment de se disperser, quand M. Hould, qui a failli être élu bâtonnier contre son concurrent, M. Malhiot, fit son entrée dans la salle aux applaudissements de tout l'auditoire.

Santé à son honneur, on le comprend, à laquelle il répondit avec beaucoup de verve. Il termina en invitant toutes les personnes présentes à se rendre chez lui pour terminer la fête, proposition qui fut accueillie par des applaudissements unanimes.

Là encore, table abondamment fournie de liqueurs, de pâtisseries, et le reste.....

Sur le parcours nous avions racolé le bâtonnier, M. Malhiot, qui répondit à sa santé, tout en faisant l'éloge de son concurrent, qu'il voit élu l'année prochaine. C'est absolument le vœu que nous faisons.

M. Malhiot, en terminant, présenta la santé du senior des membres du Conseil, M. Hould, et celui-ci, comme toujours, trouva des termes aimables et choisis pour y répondre.

Il incombait à M. Jos. Genest, ex-secrétaire du barreau, la tâche de proposer la santé de son successeur, M. J. A. Grenier, ce qu'il a fait avec la verve endiablée qu'on lui connaît.

M. Grenier s'est exécuté d'une manière charmante et nous l'en félicitons.

Bref, la fête s'est terminée par une santé présentée par l'hon. M. Turcotte à M. et à Mme Hould. M. Turcotte—en parlant ainsi, il était l'écho de toutes les personnes présentes—a fait des vœux pour le succès du voyage que M. Hould fera en Europe au mois de juillet prochain.

Après la lutte, confraternité, telle semble la devise du barreau de Trois-Rivières. Nous l'en félicitons de tout cœur, et nous pourrions le citer comme exemple aux autres districts de la province. C'est ainsi qu'il prendra sa place dans les annales de notre histoire canadienne, c'est ainsi qu'il montera au temple de mémoire.

ACTUALITES

Questions qui sollicitent une réponse: N'est-il pas vrai qu'en montant au pouvoir M. MacKenzie devait opérer une réduction générale dans les dépenses?

N'est-il pas vrai que cette réduction promise des dépenses n'a pas eu lieu?

N'est-il pas vrai que Sir Richard Cartwright—le collègue de M. Laurier—imposé trois millions de piastres de taxes?

N'est-il pas vrai que le gouvernement conservateur, a diminué les taxes, cette année, de plus d'un million de piastres?

Comment se fait-il que M. Joly ait déclaré à Portneuf qu'il n'était ni libre-échangiste, ni protectionniste, et que M. Laurier ait tenté de se faire passer à Québec pour un protectionniste?

N'est-il pas vrai que le gouvernement MacDonald a fait cesser l'ère des déficits inaugurée sous l'administration Mackenzie, pour reprendre celle des surplus.

N'est-il pas vrai que sous le régime bienfaisant de M. Mackenzie on avait taxé tous les articles de consommation, tels que le thé, le café, le tabac etc?

N'est-il pas vrai que le gouvernement MacDonald a aboli toutes ces taxes?

Notes Locales.

Le chef de Police de cette cité, M. O Rocheleau, a commencé sa visite chez les boulangers, sur l'ordre qu'il a reçu des Pères de la cité. La recette paraît devoir être abondante, car déjà treize pains ont été trouvés... faute de pesantier...un quartier de moins que le poids voulu. Il est bon de mesurer du ruban, mais de peser le pain il ne faut pas l'oublier!

Nous lisons dans The Brooklyn Eagle: Mr W. A Davenport, un des membres de la société de MM. Butler, Pitken & Co., 476 Broadway, New-York, nous parle d'un cas des plus douloureux et des plus graves de rhumatisme dont M. Ezra D. Clarkson, près de Newark. N. J. était affecté depuis plusieurs années, aucun remède ne pouvait ni le guérir ni même le soulager. Il se rendait à l'hôpital, quand M. Davenport le rencontra, lui conseilla de faire usage de l'Huile de St Jacob, ce qu'il se hâta de faire, et une guérison radicale s'en suivit.—Cleveland (O) Practical Farmer.

Comme on le sait, du reste, Son Excellence le Gouverneur-Général, à son passage dans notre ville, est descendu, avec sa suite à l'Hôtel Dufresne, reconnu par sa bonne hospitalité.

Maison essentiellement canadienne française, plus que tout autre, cet établissement mérite le suffrage du public canadien. M. Dufresne est un des plus anciens citoyens de la ville, et à ce titre, il mérite de l'encouragement.

Nous avons eu l'avantage de juger par nous même de la manière dont cet établissement est tenu. Outre que le voyageur a l'avantage de se croire chez lui, il a de plus une table abondamment servie, des liqueurs de choix et un service qui ne laisse rien à désirer. Ajoutons que l'hôte est reçu avec une cordialité sans égale par MM. Dufresne, qui se multiplient, en quelque sorte, pour procurer aux voyageurs les agréments que peut fournir notre ville.

Du reste, est-il besoin de faire l'éloge de cette maison quand nous sommes informé de source certaine que Son Excellence, le Marquis de Lorne, qui a passé une nuit à l'Hôtel Dufresne, a manifesté hautement sa satisfaction au propriétaire de cet établissement quand il l'a quitté.

Détail à noter; c'est que le Marquis de Lorne, avec une courtoisie dont nous lui devons être reconnaissant, tout le temps qu'il a été dans notre ville, n'a adressé la parole qu'en français, français qu'il parle du reste avec la pureté d'un véritable savant parisien.

En terminant, nous nous faisons un devoir de féliciter cordialement notre concitoyen, M. Dufresne, de la bonne fortune qui lui est arrivée par le passage de Son Excellence et nous espérons que dans l'avenir, advenant visite pareille, c'est encore à l'Hôtel Dufresne qu'elle prendra ses quartiers.

Le dernier jour des Hurons, tel est le titre de la grande pièce dramatique de M. V. E. Dick, qui sera donnée mardi prochain, le 6 juin. Nous croyons savoir que l'auteur assistera à la représentation.

M. le Dr Woods, d'Aylmer, a épousé hier à la cathédrale, Made-moiselle Bourgeois, fille du Juge Bourgeois, de cette ville.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Grand-Vicaire, M. J. A. Gravel, du diocèse de St Hyacinthe. A la messe, Mlle Godby, Mlle F. Genest et M. Turcotte ont chanté plusieurs morceaux avec un goût exquis.

L'heureux couple est parti hier soir pour un voyage de noces. Que nos souhaits de bonheur les accompagnent.

Demandez le Sirop des Enfants du Dr. Coderre, Recommandé par les meilleurs médecins de la Puissance

Le meurtre de Montréal.

Voici les principaux témoignages et le verdict dans cette malheureuse affaire:

Jérémie Després, garçon de cour, employé chez C. Dumouchel donne ensuite sa déposition.

Jeudi soir, vers le temps du souper, M. Dumouchel m'a ordonné de courir après le prisonnier et de l'empêcher de sortir parce qu'il n'avait pas payé son écot. J'ai mis la main sur l'épaule du prisonnier qui avait deux sacs de voyage à la main.

Le prisonnier laissa tomber les deux sacs sur le trottoir. Je rentrai les sacs dans l'hôtel. Le prisonnier me suivit et m'offrit un portefeuille. M. Dumouchel prit le portefeuille. Il demanda au prisonnier si les deux sacs de voyage lui appartenaient. Le prisonnier répondit: Ia, Ia, Ia! Alors M. Dumouchel me demanda de monter en haut et de faire descendre l'associé du prisonnier. Je suis monté tout de suite suivi par le prisonnier. Je suis entré dans la chambre. J'ai cru que le défunt dormait. Je l'ai poussé et voyant que je ne pouvais le réveiller, je suis descendu en bas avertir M. Dumouchel. Ce dernier est monté lui-même suivi par le prisonnier.

En entrant dans la chambre le prisonnier me fit signe qu'il était impossible de réveiller le défunt. J'ai couché deux nuits dans la même chambre que le prisonnier.

Je n'ai rien remarqué d'extraordinaire dans leurs relations. Jeudi matin le défunt a traité le prisonnier.

Le détective Arcand est alors entré dans la salle des séances du jury et a montré un couteau qu'il venait de trouver au fond du sac de voyage du prisonnier. Ce couteau est semblable à celui dont les cordonniers se servent pour couper le cuir. La lame paraît avoir une longueur de trois pouces. La poignée était encore maculée de sang. Des poils de la barbe du défunt adhérait encore à la lame près de la poignée.

L'instrument ressemble beaucoup à celui dont s'est servi Hayvern pour tuer Salter au pénitencier de St. Vincent de Paul.

La police était restée sous l'impression que les deux maîtres n'étaient pas dans la chambre après le meurtre, ce qui explique la découverte tardive du couteau.

Siméoni Rivet, marchand épicer dit: J'ai vu avant le meurtre mercredi soir entre les mains du défunt une montre qui ressemble beaucoup à celle qui est produite devant le jury.

Le témoin suivant est Joseph Houde, arimeur, il dit: Jeudi dernier, entre 10 heures du matin, j'étais à la cuisine de l'Hôtel Dumouchel. Le défunt était dans la salle à dîner et mangeait. Après avoir pris son déjeuner, le défunt est entré dans la cuisine.

Il s'est assis près de moi. Nous avons causé ensemble. Il m'a montré une de ses montres et je lui ai demandé de la changer contre la mienne. Cette montre qui est ici est la même montre. Je lui ai demandé \$20 de retour et il ne m'offrit que \$2. C'est toute la conversation que j'ai eue avec le défunt.

L'enquête est ajournée à 1 heure p. m. lundi.

LA VERSION DU PRISONNIER.

Le prisonnier Jacobsson dans ses conversations avec l'interprète, M. Wulff, le consul de Suède, a nié toute culpabilité.

que celle des autres lorsqu'il découvrit la mort de son compagnon. Néanmoins, lorsqu'on lui demanda comment il s'était trouvé en possession des deux montres, il ne voulut pas répondre. Olofsson, ajouta-t-il, avait beaucoup fait la noce depuis son arrivée. Il ne peut s'imaginer qui a pu l'assassiner. Le prisonnier est un homme marié, mais n'a pas de famille. Il est natif de Stockholm, où sa femme réside encore. C'est un maçon. Olofsson était de la province de Dahlarne, Suède et marié aussi. Tous deux s'étaient rencontrés à Liverpool. Jacobsson n'a pu donner le nom du navire sur lequel il a fait la traversée de l'Atlantique, vu qu'il ne comprend pas l'Anglais.

Le prisonnier aurait fait remarquer à M. Wulff que personne ne l'avait vu commettre le crime et qu'il faudrait prouver sa culpabilité. Ce sera moins difficile qu'il ne paraît le croire.

Jacobsson a été logé hier au poste central de la police, où il a passé une très-bonne nuit, comme la précédente. Il se renferme dans un mutisme absolu et ne veut voir personne.

LE VERDICT.—L'enquête a été continuée à une heure hier après midi.

F. X. Lafleur, tourne-clef du poste central de la police, produit les articles qui ont été trouvés sur la personne du prisonnier lorsqu'on l'a fouillé, c'est-à-dire 2 montres, une pipe en bois, une bourse contenant \$3 en billets de banques, quatre souverains en or, six pièces de 25 cents et un étui à lunettes. Les billets sont maculés par le sang de la victime.

Job Trempe, dans sa déposition déclare qu'il avait fait l'arrestation du prisonnier en compagnie du sergent Richard et du constable St-Jean.

Il dit que le prisonnier avait du sang sur les jointures et dans la paume des mains.

Le détective Ludger Arcand dit qu'il a fouillé la malle du prisonnier et celle du défunt. Dans la malle du prisonnier il a trouvé le couteau ensanglanté qu'il produit devant les jurés.

Le sergent Richard donne son témoignage qui corrobore celui des témoins précédents.

Les jurés, après une courte délibération, ont rendu un verdict de meurtre avec préméditation contre John Jacobsson.

Telegraphie Generale.

Paris, 1.—Plusieurs centaines de communards ont fait une manifestation hier dans le cimetière du Père Lachaise. Louise Michel était présente et a pris la parole. La tombe de Blanqui a été couverte de fleurs.

Les catholiques de tout le pays sont maintenant convaincus que le meilleur moyen de lutter contre le système d'éducation républicain, est d'avoir leurs écoles à eux et de les maintenir à l'aide de leurs propres deniers. Il y a quelques jours, le Figaro a fait un appel de souscriptions en faveur d'un fonds d'écoles libres et gratuites. Plus de 170,000 francs ont été adressés au journal le lendemain matin, et en trois jours la souscription a atteint le chiffre de 240,000 francs (près de \$50,000).

Londres, 1.—Les poursuites contre le Freiheit ne semblent pas avoir terminées les sociétés nihilistes de Londres. Un meeting du Communistischer Arbeiterbildungsverein "a résolu d'inviter le Freiheit à continuer sa publication et à prendre un ton encore plus révolutionnaire. Une réunion du "Social Democratic Workingmen's Club" a adopté une résolution "approuvant hautement l'acte courageux des rebelles irlandais, qui a été spécialement bien calculé à un moment où certains chefs du parti de la Ligue agraire étaient sur le point de conclure un traité honteux avec le gouvernement anglais".

On mande du Caire, qu'il est indispensable d'annoncer immédiatement l'envoi de troupes; autrement, personne ne peut prédire quel sera le résultat de la crise.

Plymouth, 1.—Un souvenir a été offert aujourd'hui au capitaine Schwensen, du steamer hambourgeois Westphalia, de la part des principaux banquiers de Londres, à l'occasion de sa trois-centième traversée de l'Atlantique.

Berlin 1.—Deux trains de chemin de fer sont venus en collision, près de Heidelberg. Plusieurs chars ont été détruits et huit personnes ont perdu la vie.

Constantinople, 1.—Les ambassadeurs anglais et français ont adressé à la Porte une note identique, recom-

mandant de faire venir d'Egypte à Constantinople, trois des chefs militaires et l'ex-président du Conseil, pour répondre de leur conduite.

Le Caire, 1.—En apprenant qu'on allait l'appeler à Constantinople, Arabi-Bey a déclaré qu'il ne se rendrait pas à cette injonction.

Le gouvernement anglais a donné ordre à quatre frégates et une canonnière de quitter la Baie de Suda pour Alexandrie. Arabi-Bey a été informé privément qu'il était déposé et que le prince Halim lui succéderait.

Recettes

Nettoyage des chaussures en caoutchouc.

Ces chaussures, qui ont l'avantage si précieux de nous tenir les pieds secs et chauds, sont d'un usage général; cependant, le meilleur moyen de conserver le brillant de ces chaussures est peu connu.

Si vos caoutchoucs sont couverts de boue sèche, nettoyez-les avec un linge humecté d'eau; lorsqu'elle est fraîche, un linge sec suffit. Vos caoutchoucs étant propres et ne conservant plus aucune trace de crotte, frottez les avec un peu de savon mouillé, puis essayez de nouveau avec un linge sec, en frottant jusqu'à ce que vos chaussures aient repris leur premier brillant. Cette recette, qui a été éprouvée par un grand nombre de personnes, est reconnue excellente.

GUITEAU.—On lit dans le Courrier des Etats-Unis:

On mande de Washington, que Guiteau a encore toute confiance dans son conseil, M. Reed, et il se flatte d'obtenir un sursis, puis une commutation de peine. Le général Crocker directeur de la prison, croit que l'animosité publique à Washington est plus violente que jamais contre Guiteau, et que si on lui permet de recevoir des visiteurs il serait exposé à de nouvelles tentatives de meurtre.

M. Corkhill, attorney de district, déclare qu'une demande d'habecus corpus, est la seule ressource qui reste à M. Reed, attendu qu'aucune cour n'accorderait une enquête sur la condition mentale de Guiteau. M. Corkhill n'a pas fait connaître les motifs de son opinion.

Suivant le World de New-York, le suicide est pour Guiteau le seul moyen d'échapper à la potence.

LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquivaucie, l'Inflammation du Gosier, Entorses et Foulures, Brûlures, Echaulements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 60 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendus Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médicines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

DEBENTURES De la Cité des Trois-Rivières.

Le sousigné recevra, d'hui au 26 Juin courant, et ce office pour l'achat de 150 débentures de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, de \$150 chacune, payables en 20 ans et portant intérêt payable semi-annuellement le 1er de Mai et le 1er de Novembre, au taux de cinq pour cent par année.

Le Fonds d'amortissement des dites débentures est de deux pour cent par an.

J. G. A. FBIGON, Secrétaire-Trésorier.

Hôtel de Ville, Trois-Rivières, 1er Juin 1882.

HOTEL-DE-VILLE

MARDI, 6 JUIN 1882

UNE SEULE REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE

40 ARTISTES

LE Dernier jour des Hurons

Drame à grand spectacle de M. VINCES-LAS EUGENE DIOK, auteur canadien.

Pour la première fois les vrais sauvages Hurons paraîtront à Trois-Rivières en costume national.

Au deuxième tableau, danse de guerre par les hurons et les huronnes.

Les hurons et les huronnes paraîtront dans les rues de la ville le mardi, 6 juin à six heures et demie.

PRIX D'ADMISSION:

Sièges Réservés.....50 cts. Galeries.....25 cts.

Billets en vente chez MM. Hoerner & Williams, Pharmaciens, où le plan de la salle est déposé.

CANAL MURRAY.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Murray" seront reçues à ce bureau, jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le vingt-septième jour de juin prochain, pour la formation d'un canal devant relier les eaux supérieures de la Baie de Quinté avec le Havre Proseguile, sur le lac Ontario.

On pourra voir à ce bureau et à Brighton, une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après JEUDI le huitième jour de juin prochain; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour le somme de \$3,000; cette somme sera consignée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 Mai 1882.

Hotel du Canada



17, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

RAPIN & PIUZE PROPRIETAIRES.

La magnifique HOTEL DU CANADA, de Montréal, dont la popularité est si bien connue, vient de passer entre les mains de nouveaux propriétaires qui y ont fait de grandes améliorations dans le genre le plus moderne, ce qui le met sur le pied des principaux établissements de ce genre sur le continent américain.

Le public voyageur trouvera à l'HOTEL DU CANADA des chambres spacieuses, parfaitement aérées, meublées avec un luxe exquis, une table abondamment fournie et un service excellent. Les liqueurs sont choisies et les vins des meilleurs crus.

Des omnibus stationnent à l'arrivée de tous les chemins de fer et des bateaux à vapeur, et un employé de l'hôtel est chargé d'accompagner les voyageurs qui veulent bien visiter cet établissement.

Avec un tel confort, les propriétaires de l'HOTEL DU CANADA osent espérer une large part du patronage public.

RAPIN & PIUZE, PROPRIETAIRES.

29 Mai, 1882.—1r.

CANAL WELLAND. AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Welland" seront reçues à ce bureau, jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le onzième jour de juillet prochain, pour certains changements à faire à l'Écluse No. 2 sur la ligne de l'ancien Canal Welland, et l'agrandissement de la dite écluse.

On pourra voir une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis, des travaux à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Thorold, dès et après MARDI le vingt-septième jour de juin prochain; on pourra aussi s'y procurer les formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour le somme de \$1,500; cette somme sera consignée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 Mai 1882.

NAVIGATION DE LA RIVIERE TRENT.

Canaux de Fenelon Falls, Rapides Buckhorn et Barleigh.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et portant la suscription "Soumission pour la navigation de la rivière Trent" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, mercredi le cinquième jour de juillet prochain, pour la construction de deux écluses d'ascension, piliers de pont et autres travaux à Fenelon Falls; aussi pour la construction d'une écluse aux Rapides Buckhorn, et pour la construction de trois écluses, une digue et piliers de pont aux Chutes Barleigh.

Les travaux à chacun de ces endroits seront adjugés séparément.

On pourra voir à ce bureau des cartes des différents endroits ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après mercredi, le vingt-unième jour de juin prochain; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission semblable renseignements au sujet des travaux à faire à Fenelon Falls sera fourni à cet endroit-là; et quant à ceux de Buckhorn et Barleigh, on pourra obtenir ces renseignements au bureau de l'ingénieur local, Peterborough.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions pour les divers travaux devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, comme suit: Pour les travaux de Fenelon Falls \$1,000 de Rapides Buckhorn, 500 de Chutes Barleigh 1,500

Et que ces diverses sommes seront consignées si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mai 1882.

NOUVEL ETABLISSEMENT DION & LORD MARCHANDS-TAILLEURS

No. 49 RUE DU PLATON (Ancien poste de la Singer Manufacturing Co.) TROIS-RIVIERES.

Les soumissionnés ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin et que leur assortiment est maintenant au complet.

Ils ont pris un soin extrême de réunir dans le choix de leurs marchandises, les étoffes les plus élégantes et les plus nouvelles, sans négliger les autres spécialités. Quant à la coupe de habits et à leur confection, elles sont faites sous la direction d'un ouvrier très expérimenté que les clients auront toujours à leur disposition pour se renseigner soit sur les étoffes, soit sur les formes d'habits des dernières modes de Londres, New-York et Paris.

Enfin, les soumissionnés croient pouvoir se flatter d'être en état de rencontrer tous les goûts des acheteurs quant à la qualité, aux prix et à la forme et d'avoir atteint le but qu'ils se sont proposés de fonder un établissement où domineraient l'élégance et le bon goût, la bonne qualité des articles, la promptitude et l'attention dans l'exécution des commandes.

DION & LORD, Marchands-Tailleurs Trois-Rivières, 12 mai 1882.—1a.

J. L. L. GAILLOUX TAILLEUR No. 9, Rue des Forges. TROIS-RIVIERES.

M. J. L. L. Gailloux vient de transporter son établissement de tailleur du No. 5 rue des Forges au No. 9 de la même rue.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, il espère obtenir sa part du patronage public dans l'avenir par l'attention que comme toujours, il apportera à bien servir ses pratiques.

Trois-Rivières, 1er mai 1882.—3 m.

SIROP DES ENFANTS

PREPARE PAR LE Dr. CODERRE, Professeur de Matière Médicale et de Therapeutique.

"LE SIROP DES ENFANTS" est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, "Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

Nous soumissionnés, Médecins, après avoir pris communication de la composition d'un SIROP DES ENFANTS, certifions que ce Sirop est préparé avec des substances médicamenteuses propres au traitement des maladies des enfants, telles que: Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, etc., etc.

E. H. TRUDEL, M. D., Professeur d'Accouchements et des Maladies des Femmes et des Enfants.

J. O. RIBAUD, M. D., Professeur d'Anatomie.

F. MUNRO, M. D., Professeur de Chirurgie et de Clinique Chirurgicale.

P. BEAUBIEN, M. D., Professeur de Pathologie interne et de Clinique Médicale.

THOS. E. D'ODET D'ORSONNENS, M. D., Professeur de Chimie et de Pharmacie.

HECTOR PELTIER, M. D., Professeur d'Instituts de Médecine.

A. T. BROUSSEAU, M. D., Professeur de Botanique.

G. O. BEAUDRY, M. D., Démonstrateur d'Anatomie.

1 avril 1882.—9m.

PHILIPPE LEFEBVRE BARBIER-COIFFEUR

(Successeur de M. Chs. Dion.) NO. 42 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES.

Atelier de première classe; ouvriers expérimentés et service de nature à donner pleine satisfaction au public.

On tient aussi un débit de Cigares, et de Parfumeries de toutes sortes. Trois-Rivières, 1er Avril 1882.—1a.

A LOUER.

Lamaison No. 6 Rue St. Antoine.

S'adresser au Bureau du Constitutionnel.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

La société ci-devant existant entre les soumissionnés, comme avocats, procureurs et solliciteurs, sous la raison sociale de Clair et Honan, a été dissoute de consentement mutuel, le premier avril courant.

I. L. CLAIR, M. HONAN.

Trois-Rivières, 25 avril 1882.

PHI. GRAVEL Courtier de Douane TROIS RIVIERES.

M. GRAVEL a l'honneur d'informer ses amis nombreux et le public généralement qu'il est prêt à s'occuper de toutes les consignations des Etats-Unis qu'on voudra bien lui confier.

Il espère par sa ponctualité à remplir les devoirs de cette charge mériter le patronage public.

PHI. GRAVEL. Trois-Rivières 14 déc. 1881.

Ed. McEntyre

DE LA MAISON J. McENTYRE DE MONTREAL

Sera en cette ville sous peu de jours POUR PRENDRE DES COMMANDES.

Pour Informations, s'adresser à L'HOTEL, ST. JAMES. Trois-Rivières, 15 Mars 1882.

EPICERIES

Au splendide Magasin de THOS. BOURNIVAL

Marchand de Gros et de Détail. RUE DES FORGES NO. 46

A toujours en mains en assortiment complet et varié d'épicerie,

VINS, LIQUEURS, de premier choix, à des prix qui défient toute compétition.

Tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, le soumissionné sollicite de nouveau son patronage.

THOS. BOURNIVAL, Marchand-Epicier.

Trois-Rivières, 30 janvier, 1882.

DENTISTE

Le Dr. LABONTE, chirurgien dentiste, a l'honneur d'informer ses nombreux amis de la ville et de la campagne qu'il continue toujours à pratiquer la chirurgie-dentaire au

No. 175, Rue NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES.

Ancienne place du Dr. Locat, au-dessus de la Banque Hochelaga. M. Labonté s'occupe d'une manière toute spéciale de la prothèse-dentaire, tel que l'extraction des dents (sans douleur) aussi plombage des dents, en or, argent, amalgame, ciment, etc.

Il portera un soin tout particulier à la pose des dents artificielles, à des prix très-réduits.

N'oubliez pas le No. 175, rue Notre-Dame. Trois-Rivières, 26 avril 1882.—3m.

Une lecture aux Jeunes Gens sur la perte de la VIRILITE

Nous avons récemment publié une édition de Dr. Dr. Culverwell's Celebrated Essay, Essai Célèbre du Dr. Culverwell,

sur la guérison radicale et permanente (sans médicaments) de la débilité nerveuse, de l'incapacité Mentale et Physique résultant d'un excès.

Prix: sous enveloppe cachetée, seulement 6 cents ou deux estampilles de poste. Le célèbre auteur de cet admirable Essai démontre clairement, depuis trente ans de pratique heureuse, que des cas alarmants peuvent être radicalement guéris sans l'usage dangereux de remèdes internes ou l'application du bistouri, offrant un moyen de guérison à la fois simple, certain et efficace, par lequel tout patient n'importe sa condition, peut se guérir lui-même radicalement à bon marché.

Tous devraient prendre communication de cette annonce. Adresses: The Culverwell Medical Co., 41 Ave. St. New-York Post-Office Box 436-10-31.

A VENDRE.

Bois de chauffage, en détail No. 26 RUE ST. JAMES

LAVIGNE

ET LAJOIE

EDITEURS DE MUSIQUE,
IMPORTATEURS DE



Pianos

INSTRUMENTS POUR
ORCHESTRES,
Fanfares, Etc.

265

Rue Notre Dame

Seuls agents pour les Célèbres Pianos de

SOHMER & Co.

De New-York.

Grande Médaille de Mérite et
Diplôme d'Honneur, Exposition
Philadelphie 1876.

PIANOS

Assortiment considérable de Pianos
de différentes manufactures des
Etats-Unis à bon marché et conditions
faciles.

Seuls agents pour les célèbres

Pianos

SOHMER & Co.

De New-York.

Tous les Pianos ont été choisis
avec soin, par M. Ernest Lavigne
lui-même, et seront garantis pour
SIX ANS.

En vente chez
Lavigne & Lajoie
No. 265, RUE NOTRE-DAME.

MONTREAL.

Musique

NOUVELLE ROMANCES :

- Ton Souvenir..... 30
- Sous les Tilleuls..... 35
- Le Fronton de cette romance qui a été
écrite par Monsieur Jehu Prume, est orné d'un
magnifique portrait du célèbre violoniste.
- Si vous étiez chassonnette..... 30
- Grand Succès
- Et la lampe ne brûlait plus..... 30
- Attends..... 30
- Cela ne se dit pas..... 25
- La première neige..... 25
- Le Soupir..... 25
- Elle ne croyait pas..... 35
- 1899 l'âme plus..... 25
- Etienne..... 30
- Lettre d'une cousine à son cousin..... 35

Lavigne & Lajoie

Toutes ces Romances seront
expédiées franco à toute personne
qui en fera la commande en timbres
postaux de 1 centimètre en argent.

A tous ceux qui ceci peut intéresser

Ceci est pour certifier que si examiné la
Bande Impériale du Prof. S. Y. Egan et je
crois qu'elle opérera tout ce que l'inventeur
en dit.

1. Quelle maintenance sa position selon
le mouvement du corps.
2. Qu'elle empêchera la rupture de des-
cendre.
3. Quelle peut-être portée sans incon-
vénient le jour ou la nuit.
4. Qu'elle a été justifiée sur une rupture
des plus graves et elle a donné entière satis-
faction et je crois que c'est une des meil-
leures Bandes que aient encore été offertes au
public.

E. FERNON, M. D. M. C. C.
14 Juin 1878 x 4

Le prof. J. Y. Egan et sa Bande IMPERIALI.

Le Prof. Egan a fait une étude spéciale de
la rupture, et ses talents distingués ont été
couronnés de succès.

Sa longue et heureuse expérience a été la
cause d'un grand nombre de guérisons chez
les vieux et les jeunes. Il n'a jamais failli lors
que le remède a été appliqué à temps.

A l'honneur de ce Monsieur nous sommes
heureux d'attirer l'attention de nos lecteurs
sur le certificat suivant, donné par un Mon-
sieur de profession en faveur de la Bande Im-
périale du Prof. J. Y. Egan, qui donne pleine
et entière satisfaction. Voyez l'annonce dans
une autre colonne.

HAMILTON, 18 Juillet 1879.
14 Juin, 1878 x 14 Août.

BENJ. F. GRAFTON, STORY B. LADD

HALBERT E. PAINE.

Ci-devant Commissaire des Patentes

PATENTE

PAINE, GRAFTON & LADD, :

Procureurs et Solliciteurs de Patentes Américaine
et Etrangères.

412 CINQUIEME RUE, WASHINGTON, D. C.

Pratique la loi pour les patentes dans toutes
les branches dans le Bureau des Patentes, et
les Cours Suprême et de Circuit des Etats-
Unis. Pamphlet envoyé gratis au reçu d'une
estampille pour en payer le port.
10-9-80.

5e ANNEE

L'ALBUM DES FAMILLES,

(Remplaçant le Foyer Domestique)

Revue littéraire, Historique,
Artistique et Biographique.

Cette Revue, spécialement destinée aux Fa-
milles, renferme 48 pages de matières à
lire, double colonne, comprenant des Récits,
oyages, Causes, Littérature, etc., etc., et
le paraît le 1er de chaque mois.

Cette Publication est particulièrement desti-
née à propager la bonne lecture au sein des
familles catholiques, et elle est rédigée par les
principales plumes canadiennes du pays, en
un style clair et de bon goût, tout à la fois, par
une série de travaux littéraires inédits et très
arabes.

UN MORCEAU DE MUSIQUE CHAQUE MOIS.

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par
année, payable invariablement d'avance, pour
ans les trente jours qui suivent la demande
un abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas; il com-
prend avec l'année. Sur demande, on expédie
né des dernières livraisons de l'Album des
familles, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les
Agents spéciaux, ou par lettre adressée à Mr.
l'Administrateur de l'Album des Familles, à
Ottawa.

UN MOYEN DE FAIRE DE L'ARGENT.

L'Administration de l'Album des Familles ac-
corde une commission de 10 pour cent aux per-
sonnes qui se chargent, dans les campagnes,
de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce
cas, ces personnes n'auront à nous adresser que
\$1.50 pour chaque abonné ainsi obtenu, par
lettre enregistrée, avec les noms et adresses
des dits abonnés, auxquels nous adresserons
directement l'Album des Familles, chaque mois.
Ottawa, Janvier 1880.

L'EDITION ROYALE

DES

CHANSONS DE LA FRANCE

(paroles françaises et anglaises)

ACCOMPAGNEMENT DE PIANOS,

Relié très-bien en drap bleu et or—Prix \$1.50
en brochure—Prix \$1.00.

SOMMAIRE.

Oh voulez-vous aller—L'ange gardien—
Quand tu chantes—La première feuille—Lé-
tranger—Cantique de Noël—Sérénade—Chan-
son de Fortunio—O Richard I O, mon roi!
La valse des adieux—Le pont des soupis—
Rendez-moi ma patrie—La Malène—Le lac
—Adieu, belle France—Les hirondelles—
Une fleur pour réponse—Le Toréador—Le so-
leil de ma Bretagne—Ta voix—La faveur de
canton—Non, monseigneur—Oui, monseigneur—
Si loin—Le départ du marinier—
Mon âme à Dieu, mon cœur à toi—Euphrosine—
David chantant devant Saül—Bonheur caché—
La réponse du bon Dieu—Ave Maria—Le ca-
rillon du bon Dieu—L'Avril est là—Brunette—
Les petites mousses noires—La bénédiction d'un
père—La bouquetière des fiancés—Huit ans—
Les âmes animées—Quand de la nuit—Veu-
tu mon nom—La jardinière du roi—Laissez-
moi l'aimer—Je suis Lazaronne—Médé-
—Mourir pour la patrie—La Parisienne—Le
chant du départ—Toujours seul ou le mas-
que de fer—La fête du ciel—Pauvre fleur
pauvre femme—Le départ des hirondelles—
Sicilienne—Albanais—Sous l'ormeau—La Ma-
seillaise—Le Zingari—Partant pour la Syrie
—Pierrel hermite.

R. MORGAN,

45, rue la Fabrique, Québec
Agent de Gros pour l'Éditeur
de l'Album des Familles, 1879

ADRESSES D'AFFAIRES

J. M. DESILETS
AVOCAT.
(Ci-devant Magistrat de District)
TROIS-RIVIERES.
Bureau : Rue St. Joseph, No 28;
Résidence : Rue Notre-Dame (Est) No 95
CONSULTATIONS :
Au bureau, de 9 heures A. M. à 6 heures P. M.
A Domicile, de 7 à 9 hrs. P. M.
6 Septembre, 1878

NARCISSÉ GRENIER,
AVOCAT
No. 31 Rue des Champs.
En face du Palais de Justice
TROIS-RIVIERES,

HEURES DE BUREAU.—De 9 heures A. M.
à 5 heures P. M.
2 février 1880.

JOSEPH EDOUARD GENEST,
AVOCAT.

ARTHUR T. GENEST
ARPEUTEUR,
Bureau : No. 19 Rue des Champs;
Trois-Rivieres, 30 janvier 1879

A. L. DESAULNIERS,
AVOCAT,
Bureau et résidence, rue Hart,
Trois-Rivieres, 1er Mai 1877.

H. G. MAILHOT,
AVOCAT,
Bureau : rue Bonaventure.
Trois-Rivieres, 1er Mai 1877.

R. S. COOKE,
AVOCAT.
Bureau : Rue St Joseph
Trois-Rivieres, 1er Mai 1880.

GERVAIS & GERIN,
AVOCATS,
Bureau : rue St. Joseph, maison de M. Du-
roulin, ancien bureau de la Banque du Haut-
Canada
Trois-Rivieres, 1er Mai 1877.

P. A. BOUDREAU,
AVOCAT,
Bureau et Résidence, rue Bonaventure, près
de l'Eglise paroissiale.

BRUNELLE & DUGRE
AVOCATS,
Bureau : No. 19 Rue du Platon
Trois-Rivieres, 25 Juillet 1879

TURCOTTE & PAQUIN
AVOCATS.
Bureau : Rue des Champs, en face du Palais
de Justice.
MM. Turcotte & Paquin suivront régulière-
ment le Circuit de la Rivière-du-Loup.
Trois-Rivieres, 1er mai 1877.

CLAIR & HONAN
AVOCATS
Bureau : Rue des Champs
Trois-Rivieres, 1er Mai 1880

J. F. V. BUREAU,
AVOCAT.
Bureau : rue des champs, en face du Palais
de Justice.
Trois-Rivieres, 1er mai 1877

S. DELOTTINVILLE,
AVOCAT
Bureau : Rue Bonaventure No. 8.
Trois-Rivieres, 1er mai 1877.

P. N. MARTEL,
AVOCAT
Bureau et résidence, rue Bonaventure.
Trois-Rivieres, 1er mai, 1877.

ALEXIS L. DESAULNIERS
AVOCAT.
Rivière-du-Loup, 1er mai 1877.

DR. GERVAIS,
Bureau : rue des Champs, vis-à-vis la rue
Royale.
Trois-Rivieres, 1er mai 1877.

DR. H. THERIEN,
Bureau Rue St. Pierre No. 38, Maison de
pension de M. Dénéchaud.
Trois-Rivieres, 1er mai 1877.

HECTOR TREPANIER,
NOTAIRE,
Bureau : No. 10 Rue Craig.
Trois-Rivieres, 16 février 1881.

GEORGE E. HART
NOTAIRE.
Bureau : rue du Platon
Trois-Rivieres, 1er mai

ADRESSES D'AFFAIRES

G. B. HOULISTON & C^{ie}.
COURTIERS,
Bureau : Rue du Platon
Trois-Rivieres, 1er mai 1877

GODFREY LASSALLE,
Inspecteur des Licences, Bureau : No. 28
Rue St. Joseph.
Trois-Rivieres, 1er mai 1882.

GEORGE BALCER,
Importateur et Commissionnaire, coin des
rues Notre-Dame et Alexandre No. 132

A VENDRE.

25 lots de terre appartenant à M.
Olivier Dostaler de la paroisse
de St-Maurice, Comté de
Champlain.

CONDITIONS FACILES.

1° Trois magnifiques terres situées
dans la paroisse de St. Maurice, comté de
Champlain, contenant chacune trois ar-
pens sur 20 arpents, avec maisons, gran-
ges et autres dépendances dessus.

2° Six terres situées dans la pa-
roisse de St. Narcisse, comté de Cham-
plain, contenant chacune, deux arpents
sur vingt-cinq arpents, avec maisons
granges et autres dépendances dessus.

3° Dix lots de terre, situés en la pa-
roisse de St. Narcisse, comté de Cham-
plain, contenant chacune deux arpents sur
vingt-cinq arpents, en bois de bout. Ces
lots sont situés à vingt-cinq arpents de la
ligne des Piles.

4° Cinq terres situées en la paroisse
de Mont Carmel, comté de Champlain, con-
tenant chacune, trois arpents sur vingt-
cinq arpents, avec maisons, granges et au-
tres dépendances dessus.

5° Une terre située en la paroisse des
Trois-Rivieres, fief Ste Marguerite, con-
tenant quatre vingt arpents en sur-
perficie avec maison, granges et autres
dépendances dessus. Cette terre a soixante
arpents en culture et vingt arpents en bois
debout, appartenant ci-devant à M. Joseph
Dostaler.

Pour autres informations, s'adresser
à MM. E. M. Hart et fils à Trois Ri-
viers, ou à M. Olivier Dostaler, à St.
Maurice.

M. Dostaler offre aussi en vente 200
tonnes de foin.



Bureau de Poste DE TROIS-RIVIERES

8 Décembre 1881.

MALLES	ARRIVÉE	CLOTURE
PAR CHEMIN DU NORD. Section Ouest.		
Montréal et Ouest Yamachiche..... Rivière-du-Loup Maskinongé, Berthier et Soré.....	6 30 P. M.	12,30 P. M.
MALLE DE NUIT. Québec, Montréal et Ottawa.	8 00 A. M.	8 00 P. M.
PAR GRAND-TROIS		
Etats-Unis..... St. Grégoire.... Nicolet..... La Baie..... Arthabaska.... Les Cantons de l'Est	9 30 A. M.	12,30 P. M.
PAR CHEMIN DU NORD Section Est		
Québec et Est..... Batiscan..... Champlain..... St. Anne de la Pé- rade etc. etc.	1 20 P. M.	5.30 P. M.
PAR TERRE		
Bécancourt..... Gentilly..... St. Pierre les Bee- quets..... St. Jean D. C. et la rive sud.....	9 30 A. M.	11,00 A. M.
St. Maurice..... St. Gervais..... St. Narcisse.....	12 Midi.	1 M.
St. Etienne..... Chawognan..... Valmont.....	10,00 A. M.	11 30 A. M.
Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 5.30 P. M.		
Les lettres enregistrées doivent être mallees 15 minutes avant le départ de chaque malle.		
C. K. OGDEN, Maître de Poste Trois-Rivieres 8 Décembre 1881.		

IMPRIMERIE

—DU—

CONSTITUTIONNEL

NO. 10 RUE CRAIG NO 10

On exécutera à cet établissement, avec la
plus grande ponctualité, les ouvrages de ville
en différentes couleurs et dans le style le plus
élégant tels que :

- TETES DE COMPTES,
- MEMORANDUMS,
- CARTES D'AFFAIRES,
- ET DE VISITE,
- BILLETTS PROMISSOIRES,
- ENVELOPPES,
- CATALOGUES,
- LISTES DE PRIX,
- PROGRAMMES,
- CIRCULAIRES,
- AFFICHES,
- PARD
- LETTRES FUNERAIRES, &c., &c.

Pour Avocats :

- BLANCS DE SOMMATION,
- DEMANDE DE PLAIDOYER.
- FIAT,
- COMPARUTION
- DECLARATION SUR BILLETTS,
- DECLARATION SUR COMPTE,
- DECLARATION ACTE HYIOTHEU
- SUBPOENA.
- AFFIDAVIT.
- INSCRIPTION,
- INVENTAIRE DE PRODUCTION.

Pour Notaires :

- BLANCS DE BILLETTS,
- QUITTANCE,
- PROCURATION,
- TRANSPORT,
- CONTRAT DE VENTE,
- CONTRATS DE MARIAGE,
- PROTET,
- D'OBIGATION,
- BAUX A LOYER,
- SAISIE-ARRÊT APRES,
- JUGEMENT,
- BREF DE SAISIE-GAGERIE,
- PROCES-VERBAUX DE SAISIE,
- OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES.
- MEMOIRE DE FRAIS, ETC.

Pour Huissiers :

- BLANCS DE PROCES VERBAUX DE SAISIE,
- BLANCS D'AVIS ETC, ETC.

Les ordres envoyés par écrit recevront
attention et seront exécutés sans délai.